

LE MOLSHEMIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM - Numéro 40 - Hiver 2005-2006

Meilleurs voeux
pour l'année 2006



Au sommaire

SPORT

Office Municipal des Sports : une association au service des loisirs créatifs
pages 4 à 5

HISTOIRE

Georges Bornert (1897-1964) : un chanoine dans la guerre...
pages 6 à 7

ECONOMIE

Scheuer Sanitaire
pages 8 à 9

PROPRETE URBAINE

Les actions de la Ville
pages 10 à 11

SOCIAL

Le Foyer devient Résidence...
pages 12 à 13

CULTURE

Jean Wymann, marqueteur molshémien
page 14 à 15

Molsheim 1944-1985, les années bonheur par Bernard Riebel
pages 16 à 17

ENVIRONNEMENT

L'assainissement à Molsheim
pages 18 à 19

TRAVAUX

Bâtiments, voiries et chantiers
pages 20 à 21

ANIMATION

L'esprit de Molsheim chante Noël
page 22

ETAT CIVIL

Carnets blanc et rose
page 23

En couverture, photographie : La Metzsig, D.Betsch

Directeur de la Publication : Laurent FURST
Comité de Rédaction : Jean DUBOIS, Laurent FURST, Chantal JEANPERT, Fernand MEHL, Catherine PETER, Jean SIMON, Jean-Michel WEBER, Grégory OSWALD, Steve SCHEUER, Audrey GONNOT
Relecture : M. BARTHÉL, A. KRIEGER, A. LAURAN, et C. URWEILLER
Coordination, photos et mise en page : Audrey GONNOT
Publicité & Impression : Chryss Imprimerie
Dépôt Légal à parution



Il y a quelques jours, Maître Gérard LEHN s'est éteint des suites d'une douloureuse maladie.

MOLSHEIM perd un ancien maire, un homme discret, pétri de bon sens, profondément marqué de la volonté de servir la communauté qui l'avait choisi pour le représenter. Gérard LEHN est entré au Conseil Municipal en 1965, il deviendra Député de notre circonscription en 1966, puis Maire de la cité en 1969.

Pendant 30 ans, cet homme de conviction aura siégé au sein de l'assemblée municipale privilégiant systématiquement une discrète efficacité à l'action médiatique. La disparition de Maître LEHN laisse une famille et de nombreux concitoyens dans la peine. Elle nous rappelle que l'action publique peut être teintée d'une éthique forte, c'est avant tout cela que nous garderons de ce grand serviteur de la cause publique.

Permettez-moi, et la transition est difficile, de vous exprimer en cette fin d'année un message d'espoir. Jour après jour, l'actualité nous pousse à une vision sinistre de notre monde. A force de mettre la loupe de l'actualité sur tout ce qui dysfonctionne dans notre pays, nous risquons de sombrer dans le pessimisme. Certes, nous avons des difficultés, certes nous connaissons trop d'échecs à force de ne pas regarder les problèmes en face. Mais malgré tout, il y a encore autour de nous beaucoup de volonté, d'énergie et de bon sens. Espérons simplement que, collectivement, nous trouvons les moyens de remettre ces valeurs au centre des enjeux de société, afin de construire un avenir à toutes les générations.

Noël arrive. Temps de fête pour les enfants, de retrouvailles pour les familles, de joie pour les chrétiens. Cette époque de l'année est particulièrement importante. Permettez-moi de vous souhaiter de passer simplement de beaux instants, de ceux qui permettent de retrouver la paix et l'énergie nécessaire à toute vie. Déjà, l'année nouvelle s'annonce au tournant du calendrier. Cette période est celle de vœux, j'en exprimerai ici un seul : que notre monde retrouve un peu de bon sens, afin qu'ici, à MOLSHEIM comme ailleurs, la vie de chacun soit plus douce, plus belle, plus agréable et pour ceux qui souffrent, plus supportable.

Bonnes fêtes à chacune et chacun d'entre vous.

Bien cordialement

**Votre Maire,
Laurent FURST**

[Office Municipal des Sports]

Une association au service des loisirs éducatifs

Qu'elles se dénomment Centre aéré, Centre de vacances ou Centre de Loisirs, toutes ces structures d'accueil ont le même but et ne peuvent fonctionner que dans le respect de certaines règles.

Le rôle des structures d'accueil.

Ces structures ont pour but d'accueillir les enfants hors temps scolaire. Elles sont ainsi créées pour gérer le temps d'après école ou celui des vacances scolaires.

L'habilitation.

Elle est indispensable et elle conditionne l'ouverture d'un Centre de Vacances ou de Loisirs. Délivrée sur proposition du directeur départemental de Jeunesse et Sports, elle doit être renouvelée chaque année. Pour être habilités, les séjours doivent notamment répondre aux exigences suivantes :

- présentation d'un projet éducatif et/ou sportif
- encadrement par une équipe qualifiée, placée sous l'autorité d'un directeur.

Rappel historique du Centre de Loisirs de la Commune.

Le Centre de Loisirs (CL) est dans sa 26^e année de fonctionnement, sous l'égide de l'Office Municipal des Sports.

Il est devenu une véritable institution, dont Molsheim pourrait difficilement se passer, tant par le service rendu aux parents, que par le trait d'union avec le monde associatif.

Après avoir fonctionné durant de nombreuses années sous les directions de Messieurs Herbert DELABIA, Georges SCHWARTZ et Guy SCHMITT, il a été pris en charge un certain temps par Paul SCHAEFFER, animateur jeunes à la Ville de Molsheim.



Antoine POINSOT, Stéphanie COLLÉ, Natacha DESMARD, Sophie MULLER, les animateurs.

Le développement rapide du CL et la demande croissante de loisirs éducatifs pour les enfants de 4 à 12 ans permettent d'intégrer une directrice dès 1998, Stéphanie COLLÉ.

D'un temps partiel, ce poste se développe très rapidement avec, notamment, la mise en place des CL durant les petites vacances scolaires et en réorganisant l'espace périscolaire.

Mademoiselle COLLÉ est donc engagée par l'Office Municipal des Sports pour occuper le poste de responsable du secteur enfance en décembre 1999.

Cet été encore, plus de 300 jeunes de Molsheim et de la région ont fréquenté le CL, totalisant ainsi 3294 journées enfants.

Les activités sportives y furent nombreuses : Taekwondo, Aikido, Judo, Canoë Kayak, Handball, Equitation et, bien évidemment, la piscine de plein air qui recueille toujours beaucoup de succès. De même, des sorties en bus et des nuits sous tentes sont organisées de manière régulière.

Côté animateurs, ce sont 33 jeunes qui ont composé l'équipe encadrée par Stéphanie COLLÉ et Antoine POINSOT.

Activités proposées par l'OMS.

L'OMS propose 3 types d'activités :

Les Centres de Loisirs

Les activités se passent durant les vacances scolaires :

- en février, pour les vacances d'hiver
- en avril, pour les vacances de printemps
- en juillet/août, pour les vacances d'été
- en octobre, pour les vacances de la Toussaint
- en décembre, pour les vacances de Noël, pour la semaine du 19 au 23/12/05.

Ces activités sont réparties dans le gymnase Hossenlopp et son extension.

Les Camps de Vacances

Proposés 2 années de suite, ils ont permis à une cinquantaine de jeunes de partir en Haute-Savoie et de découvrir différents sports d'hiver.

L'Espace périscolaire

Il se décline en 2 activités essentielles

- animations récréatives et éducatives
- animations sportives (école des sports)



Camp de vacances au ski.

Au même titre que le CL, une équipe d'animateurs diplômés proposent des activités récréatives/éducatives, et l'animation sportive est encadrée par un animateur breveté.

Ces activités se déroulent, pour la partie récréative, dans un local situé dans la cour de l'école de la Monnaie et pour la partie sportive, au gymnase Hossenlopp.

Les mercredis récréatifs.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, l'Office Municipal des Sports propose des activités périscolaires, le mercredi.

La Ville a mis en place ce service dès cette année pour assurer et assumer une demande de bons nombres de parents d'élèves.

Tous les mercredis, l'équipe d'anim-



Mercredi récréatif.

t i o n
reçoit
les jeunes enfants dans le local périscolaire pour des activités ludiques et sportives.

lopp.

Dès septembre 2006, toute l'activité périscolaire, tant les soirées de 16h à 18h30 que les mercredis, prendront définitivement place dans l'enceinte de la Maison des élèves.

Maison des élèves.

A partir des prochaines grandes vacances, le CL établira ses quartiers dans les locaux de la Maison des élèves, où les activités ludiques seront organisées pendant que les activités sportives se dérouleront au gymnase Hossen-

Renseignements.

Tous les renseignements et les informations peuvent être obtenus auprès de Stéphanie COLLÉ ou d'Antoine POINSOT, en appelant le 03.88.49.58.53, ou par mail oms@mairie-molsheim.fr

Jean-Michel WEBER



Centre de Loisirs des vacances de la Toussaint.

Georges Bornert (1897-1964) : un chanoine dans la guerre...

A l'occasion du 60e anniversaire de la libération des camps de la mort, qu'il nous soit permis d'évoquer la figure attachante du curé Bornert, qui ne retrouva sa paroisse qu'en mai 1945, après avoir passé 22 mois en prison ou en déportation.

Né le 27.06.1897 à Oberschaefolsheim, Georges Bornert fut ordonné prêtre le 25.07.1921. Secrétaire général des Œuvres diocésaines de 1923 à 1939, il vint à Molsheim à la déclaration de guerre pour occuper le logement vacant de son frère, situé rue du Haut-Fossé (actuelle rue Ettore-Bugatti). En fait, il avait élu domicile dans notre cité pour rester à proximité des services de l'Evêché, alors repliés dans la proche localité de Rosheim. Il pensait trouver ici un peu de répit pour se refaire une santé, mais ses plans ne tardèrent pas à être bouleversés.

Depuis le début des hostilités, le recteur Alphonse Heckmann était gravement malade. Le 01.10.1939, l'Evêché demanda au chanoine Bornert de venir en aide au curé grabataire. Comme un seul vicaire était alors en fonction à Molsheim, il y avait du travail en abondance : à la chaire, aux domiciles des malades et au confessionnal, sans compter le service religieux à la chapelle de l'hôpital où la messe était dite tous les matins à 6 h 30 !

A l'époque de l'offensive allemande (mai-juin 1940), le chanoine Bornert n'avait toujours pas de statut auprès de la paroisse Saint-Georges: il n'était qu'un « aide-vicaire » sans nomination régulière. Il se présenta alors à l'Evêché pour dire qu'il pensait sa mission accomplie, mais les vicaires généraux ne l'entendirent pas de cette oreille et le nommèrent administrateur provisoire de la paroisse, le 15.06.1940.

Dès le début du conflit, le chanoine Bornert fut pour une résistance passive totale, toujours prêt à protester contre les abus de pouvoir des Allemands. Le premier dimanche de l'Occupation, il contesta tout ce qui représentait une atteinte aux droits de l'Eglise en Alsace, protestant contre la réquisition illégale du foyer paroissial (actuel Espace Saint-Joseph) et contre la confiscation de la cathédrale de Strasbourg !



Le chanoine Bornert à son arrivée à Molsheim (1939)

Le 01.10.1940, il fut nommé administrateur de la paroisse et curé-doyen de Molsheim, tout en laissant au recteur Heckmann la possibilité de demeurer au presbytère, où il décéda le 05.11.1940. Comme il se doit, la paroisse lui fit des obsèques solennelles, au grand dam des nazis qui assistèrent, médusés et impuissants,

à cette grande manifestation religieuse. Ce qui les déranga le plus fut que l'immense cortège funèbre fit un arrêt prolongé devant le foyer paroissial, construit en 1933-1934 sous le ministère du défunt recteur, et alors confisqué par les Allemands!

Georges Bornert devait être introduit solennellement dans ses fonctions le 22.12.1940, mais il fut expulsé douze jours plus tôt, en compagnie du député-maire Henri Meck et de plusieurs centaines de francophiles et autres « indésirables » de l'arrondissement, qui furent conduits sous bonne escorte vers la gare de Molsheim où un train de marchandises les attendait pour les acheminer dans le Sud de la France.

Ces deux années d'exil à Avignon se déroulèrent dans de bonnes conditions, car il put rester en contact permanent avec d'autres catholiques alsaciens réfugiés en Provence, ainsi qu'avec plusieurs compatriotes de la zone libre. Sa résistance passive étant devenue très active, le chanoine Bornert fut arrêté le 13.07.1943 par la Gestapo : il fut d'abord incarcéré dans les prisons de Montluc, de Fresnes et de Saarbrücken, avant d'être déporté dans les camps de



Accueil de Georges Bornert (en tenue militaire) par Henri Meck le 19 mai 1945.

concentration de Buchenwald, d'Erzingen et de Dachau, duquel il ne sera libéré qu'en mai 1945.

Ces vingt-deux mois d'emprisonnement et d'internement constituent une des périodes les plus intenses de sa vie. C'est à Dachau, en mars 1945, que ses souffrances atteignirent leur paroxysme. Par - 20° C, les prisonniers étaient obligés de travailler pieds nus dans le jardin botanique de Himmler. Le chanoine Bornert y attrapa un gros refroidissement : son foie et sa vessie étaient dans un triste état !

Durant sa détention, il lui arriva des choses troublantes que peu de déportés ont vécues. En tant que *Nacht und Nebel* (en français : « nuit et brouillard » ; c'est-à-dire : condamné à mort), toute correspondance lui était interdite. Et pourtant, durant cinq mois, il reçut 33 lettres tandis qu'il en écrivit autant ; de toute évidence, pas toute sous son identité personnelle...

En outre, il lui était interdit de recevoir des colis. Malgré cela, il reçut à Buchenwald 10 paquets en février 1944 et 26 en mars, jusqu'au 1^{er} avril où il fut victime de la dénonciation d'un communiste français qui le jalousait. L'arrivée des colis fut suspendu... ce qui était regrettable, car il avait toujours partagé avec ses compagnons d'infortunes, comme en témoigna le commandant Denardou, auquel il avait sauvé la vie à Buchenwald et qui était devenu un de ses meilleurs amis.

Le chanoine Bornert se moquait régulièrement de la direction du camp. Un jour, il se plaignit auprès de son père de la mauvaise nourriture, en lui suggérant que certains médicaments pourraient peut-être le soulager. Une semaine plus tard, il reçut un paquet contenant une bouteille de vin de Ribeauvillé et un Côte du Rhône ! Le chef du bloc (qui aimait bien Georges Bornert) dit aussitôt devoir les confisquer pour les officiers SS ; mais, clignant de l'œil, il invita discrètement le chanoine à le rejoindre quand tous seront couchés. Ce dernier s'y rendit et trouva d'autres codétenus qui se sont vu offrir un petit verre de vin...



Accueil du curé-doyen devant l'ancien presbytère le 19 mai 1945.

En définitive, l'ancien curé de Molsheim n'a jamais montré de peur face aux Allemands, pensant qu'il fallait crâner devant eux pour leur en imposer. Il portait l'écusson rouge des détenus politiques avec, en dessous, le « F » des Français. Les surveillants le croyaient Français de l'Intérieur quand ils l'engueulaient et, lorsqu'il leur répondait dans un parfait allemand, ils étaient ébahis à l'instar d'autres prêtres allemands également internés à Dachau : « Tu n'es pas Français, tu parles aussi bien l'allemand que nous, sinon mieux » !

Le chanoine Bornert n'a finalement occupé que trois postes durant ses 39 années de prêtrise. Deux ans en tant que vicaire à Ribeauvillé, qu'il quitta pour le poste de secrétaire général des Œuvres diocésaines, et c'est seulement la guerre, en 1939, qui l'a amené à Molsheim pour prendre en charge, à partir de 1940, la paroisse dont il fut séparé durant plus de quatre ans. Il n'aimait guère les chansons des soldats allemands : seul un refrain lui est resté en mémoire : « Tout vient et tout passe, pour chaque mois de décembre suivra un mois de mai ». Curieuse coïncidence : le curé est parti en exil au mois de décembre 1940 et revint à Molsheim le 19.05.1945...



Le chanoine Bornert à son retour de Dachau (1945).

Dès son retour dans la paroisse, il déploya une grande activité sacerdotale et sociale. En septembre 1945, Georges Bornert fut même élu conseiller général sous l'étiquette MRP. Réélu le 17.10.1951, il siégea au Conseil général du Bas-Rhin jusqu'en 1958. Nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Strasbourg le 25.03.1960, il quitta alors Molsheim et mourut quatre ans plus tard, le 01.11.1964.

Grégory OSWALD

[Entreprise]

Scheuer Henri

En 1897, est né Henri Scheuer à Molsheim, au sein d'une famille de 12 enfants.

Le début du XXI^{ème} siècle, tumultueux par son histoire guerrière, le freine dans sa vie professionnelle. Toutefois à l'âge de 28 ans, il valide son brevet de maîtrise à la Chambre des Métiers d'Alsace.

En 1919, il s'installe enfin, à Molsheim place de l'Hôtel de Ville dans la maison de ses parents malgré l'exiguïté des lieux et Henri aménage son atelier dans la cour.

Les débuts sont très difficiles et pour parvenir à ses fins, il vend des tuyaux de poêle. Mais dès les années 30, un créneau surprenant pour l'époque se développe. En effet, après la première guerre mondiale, une politique de branchement des villages et des maisons individuelles à l'eau courante est mise en œuvre. On pose partout des conduites d'eau potable et d'alimentation et Henri se met à en installer.

Entre les deux guerres, Henri embauche son fils Henri fils, celui-ci démarre son apprentissage en 1938 et en 1944, il avait 20 ans pendant le conflit. Expédié au front, son absence pèse lourdement sur l'entreprise et Henri recrute 3 apprentis. En 1966, Henri fils qui n'a que 42 ans décède brutalement. Jean le petit fils (actuel chef d'entreprise) n'a que 16 ans, mais il n'a pas vraiment le choix, il prend la relève malgré les responsabilités qui l'effraient. Son grand-père



L'entreprise Scheuer, au 33 rue Notre Dame.

a 69 ans mais il veille sur cette société qui occupe 12 personnes.

Jean a tout appris de son grand-père. Il fera sous sa tutelle son brevet de compagnon, son brevet de Maîtrise.

Il choisira de maintenir un effectif de 8 personnes avec l'aide de sa maman qui prend en charge le commercial et le standard. Jean développera une activité orientée vers les collectifs

sur la région et se spécialise en zinguerie, plomberie et sanitaire. Toutefois, sa clientèle de particuliers n'est pas négligeable, le secteur couvre Molsheim et Obernai et s'étend jusqu'à Strasbourg.

Parmi les chantiers qui ont marqué l'équipe, on notera la piscine couverte de Molsheim-Mutzig, des bâtiments de la Basse-Bruche, le Foyer Le Moulin et celui qui restera comme le



Jean Scheuer (à droite) entouré de son équipe.

plus difficile : la toiture de la maison Saint Léon des pères de Wolxheim, entièrement en cuivre.

Jean s'est épanoui dans son métier, il en a vraiment fait le tour et ses yeux s'éclairent dès qu'il parle de son personnel et notamment des apprentis. Depuis 1927, pas moins de 80 jeunes ont appris la zinguerie sur les bons conseils de Henri père, Henri fils et Jean. Tout est répertorié, et en un tour de main, le tout premier contrat d'apprentissage datant de 1927 est présenté. C'est celui du premier apprenti, qui d'ailleurs a épousé une des sœurs du grand-père.

Parmi ces 80 jeunes, certains d'entre eux ont créé leur propre entreprise, d'autres ont changé de vie mais Jean sait pour chacun ce qu'il sont deve-

nus. D'autres ont fait un bout de chemin aux côtés de Jean. Il en est pour exemple, Robert Kelhetter qui a débuté son apprentissage en 1960, et a passé 44 ans au sein de l'entreprise qu'il a quitté en 2004.

La formation des jeunes est une part importante de sa mission, il qualifie d'aventure passionnante de suivre un jeune. Il a une âme de formateur.

Il regrette actuellement que la formation n'est plus complète et pense que le niveau de qualification tend à baisser, en ce sens que la nouvelle génération de zingueurs n'apprend plus à façonner les pièces. Ils apprennent des métiers de monteurs car les pièces ne sont plus réalisées dans les ateliers mais sont achetées façonnées.

Actuellement, 6 personnes travaillent dans cette entreprise molshémienne. Madame Scheuer soutient son mari et a élevé deux garçons dont l'aîné travaille dans l'entreprise et le second a choisi une autre voie.

Jean est satisfait, même s'il a été jeté dans le bain, bien plus tôt qu'il n'imaginait dans des circonstances difficiles. Sa passion qui est la formation a été assouvie au travers des heures passées avec ces jeunes. C'est son meilleur souvenir...

Chantal JEANPERT

[Propreté urbaine]

Les actions de la Ville

Un cadre de vie fleuri, des éclairages de Noël, MOLSHEIM fait des efforts pour embellir notre cité. De très nombreux concitoyens font eux-mêmes beaucoup pour rendre les rues de la Ville plus agréables à l'œil. Mais que seraient tous ces efforts sans un minimum de propreté urbaine ?

Vivre et travailler dans une ville propre doit être un objectif partagé par tous. Pour cela, il convient de garder à l'esprit que respecter la propreté urbaine, c'est finalement se respecter soi-même.

La première manière de respecter notre cadre de vie, c'est évidemment de ne pas le salir, de ne pas le souiller. Combien de fois avons-nous vu des

personnes vider leur cendrier dans la rue, jeter un papier ou un chewing-gum, se débarrasser de son sapin de Noël sur les digues de la Bruche !

L'addition de tous ces comportements, sans même parler de la problématique des déjections canines contribuent à dégrader notre cadre de vie commun. Pourtant par de petits gestes, de petits efforts, la Ville pourrait être plus propre, plus belle, plus agréable à vivre. Cela est une question d'éducation, cela est aussi une question de prise de conscience. Les enseignants font beaucoup d'efforts pour transmettre aux jeunes générations des valeurs du savoir-vivre en commun. Il appartient aux adultes de montrer l'exemple.

Nettoyer la Ville n'est pas gratuit

Six personnes travaillent à la propreté urbaine, cela représente, bien évidemment, un coût financier. L'argent public ne peut pas être dépensé deux fois et chaque fois que des actions «réparatrices» doivent être menées, c'est moins d'argent pour les investissements nouveaux. Il est donc de l'intérêt de tous de respecter le patrimoine collectif, de sorte à limiter les dépenses, afin que l'argent puisse aller vers des projets vraiment nécessaires au bien-être collectif.

Laurent FURST

BALAYEUSE AUTOMATIQUE

En fonctionnement depuis dix huit mois maintenant, la balayeuse automatique sillonne régulièrement les rues de MOLSHEIM.

Après avoir balayé les caniveaux, elle retourne aux ateliers municipaux pour verser dans une benne le fruit de son travail. Le mot qui vient spontanément à l'esprit est celui d'incroyable. Incroyable, le volume de saleté prélevé sur le domaine public, incroyable, la diversité des matières et objets ramassés. Grâce à l'action de la balayeuse et à la dextérité de ses conducteurs, la Ville est désormais bien plus propre.



La balayeuse en pleine action.

NETTOYAGE DES DIGUES

A certains endroits, les digues de MOLSHEIM, le long de la Bruche, ressemblaient, il y a deux ans encore, à de véritables petites décharges.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association " La Main Verte ", présidée par Pierre HOERTER, un travail de nettoyage est régulièrement entrepris. Ainsi, une petite équipe sillonne les berges, ramassant papiers, boîtes de pizzas, paquets de cigarettes, canettes de soda, bouteilles de bière qui sont jetés dans la nature et qui détériorent notre cadre de vie.

L'action de «La Main Verte» n'est naturellement pas gratuite, mais elle permet de combiner une action efficace de protection de l'environnement et de solidarité envers des personnes en situation difficile.



Nettoyage des berges par l'association « La Main Verte »



Un des 20 «Toutounet» de Molsheim.

INSTALLATION DE «TOUTOUNET»

L'image de MOLSHEIM, comme de beaucoup d'autres villes de France, est dégradée en raison des déjections canines trop nombreuses sur les trottoirs et les espaces verts. Nous sommes nombreux à aimer les chiens et chacun a le droit de posséder l'animal de ses rêves. Mais il est interdit de laisser un animal se soulager sur le domaine public sans ramasser les excréments. Pour aider les propriétaires à prendre conscience de cet état de faits, la Ville a installé une vingtaine de «Toutounet», qui permettent, à tout instant, de récupérer des sachets. Pensez à utiliser ces équipements et contribuez ainsi à la propreté et à l'hygiène de la Ville.

[Rénovation du Foyer Le Moulin]

Le Foyer devient Résidence

Créé en 1977, le Foyer «Le Moulin» répondait à l'époque au besoin de loger des hommes seuls, travailleurs et migrants, pour pallier à la prolifération de lieux d'hébergement précaires et insalubres. La Ville de Molsheim, en partenariat avec le Nouveau Logis de l'Est, avait choisi un terrain excentré 12, Chemin de Dorlisheim et réalisé la construction de 81 chambres sur 4 étages.

Chaque étage est composé d'une vingtaine de chambres individuelles d'environ 10 m² et de parties communes pour les cuisines, les douches, les W.C., les lingerie.

Le Foyer s'intègre parfaitement dans son environnement et les locataires entretiennent de bonnes relations avec le voisinage.

Toutefois, entre 2001-2002, un constat de vétusté ayant été établi, il s'agissait de trouver un avenir pour



cet établissement qui rend d'indispensables services à la population et qui affiche un taux d'occupation d'environ 99 % sur l'année.

Une réflexion, menée en concertation avec les services de la DDAS (Direction Départementale Sanitaire

et Sociale), de la DDE (Direction Départementale de l'Équipement), du Nouveau Logis de l'Est et de la Ville de Molsheim, a mené à différentes solutions. Était envisageable, une réhabilitation légère en laissant le bâtiment dans la configuration actuelle et en rafraîchissant les peintures, à cette solution n'échappait pas la mise en conformité électrique et sécurité incendie.

On pouvait également raser l'existant et reconstruire un bâtiment neuf, mais les contraintes liées à la construction, et notamment en-dessous des lignes à haute tension électriques, étaient dissuasives. Il a été retenu la méthode dite de « réhabilitation lourde » à savoir : rajouter un bâtiment neuf à l'arrière, et réaménager les anciens de sorte que chaque locataire puisse bénéficier de kitchenettes, de douches et de W.C. individuels.



Au titre des aides allouées par l'Etat dans le cadre d'une politique de réhabilitation de cette catégorie de bâtiment, le Nouveau Logis de l'Est propriétaire, a bénéficié de prêts PALULOS à hauteur de 470 000 Euros sur 15 ans pour la réhabilitation et PLAI à hauteur de 251 000 Euros sur 35 ans pour la construction neuve. L'ensemble de l'opération représente un total de 2 400 000 Euros financés par des prêts, des subventions d'Etat, du Conseil Général, des fonds propres du Nouveau Logis de l'Est. En sa qualité de locataire-gestionnaire, la Ville de Molsheim n'a pas engagé de fonds dans cette opération.



La réhabilitation qui doit durer trois ans est réalisée par le Cabinet Wéber et Keyling de Strasbourg. Des matériaux modernes et des technologies innovantes ont été retenus, comme le bois pour l'ossature et un chauffage solaire pour l'eau chaude sanitaire.

Le Foyer «Le Moulin» se transforme en Résidence Sociale « Le Moulin » et 85 chambres seront mises à la dispositions des utilisateurs.

Sa vocation changera, puisqu'à l'avenir, la Résidence accueillera toujours des hommes seuls migrants, mais aussi des femmes seules et des étudiants/étudiantes célibataires.



[De l'amour de la nature...à l'art de la marqueterie]

Jean Wymann, marqueteur molshémien

Depuis trois ans, Jean WY-MANN s'est découvert une passion pour la marqueterie et s'adonne à cet art délicat avec enthousiasme. A ce jour, il a réalisé une trentaine de tableaux qui ornent les murs des pièces de sa maison de la rue des Tanneurs à Molsheim.

Ce sont d'attachants sujets qu'il nous donne à admirer, une vue ancienne de Molsheim, le Mont Ste-Odile, le vieux Colmar, le château d'Osthoffen, des paysages de neige...

J. S. : Comment vous est venue l'idée de la marqueterie ?

J. W. : Retraité, je participe aux activités du club «Les passionnés du bois», établi à Dorlisheim. Les membres viennent de tout le Bas-Rhin ; ce sont des menuisiers, des ébénistes, des sculpteurs, des tourneurs, des marqueteurs amateurs.

Toute ma vie durant, j'ai travaillé le bois. Et puis là, un jour, je me suis décidé. Je suis allé acheter différentes sortes de bois et, avec un cutter, je me suis constitué une première série de fines lamelles de bois. Et j'ai commencé un premier tableau.

J. S. : Etes-vous autodidacte en la matière ?

J. W. : Oui, tout à fait. Je me suis lancé tout seul, expérimentant différentes techniques de marqueterie, cherchant à les perfectionner, tableau après tableau. Cette démarche m'a finalement permis de me forger un style très personnel.

J. S. : En fait, c'est par amour du bois que vous vous êtes lancé dans cet art ?

J. W. : En résumé, je pourrais dire que dans la vie, j'ai deux amours : Mariette, mon épouse, et la nature, tout particulièrement le bois. Né au cœur de la forêt, dans le hameau «Les Verreries» (entre Ribeauvillé et Aubure), je suis issu d'une



Jean Wymann et un de ses nombreux tableaux.

famille de bûcherons. J'aurais moi-même souhaité exercer le métier de menuisier – ébéniste, mais la vie en a décidé autrement.

Cela ne m'a pas empêché de travailler le bois pour mon plaisir, réalisant des meubles et autres objets, ni par ailleurs d'être guide au Club Vosgien pendant plus de trente ans !

J. S. : Comment réalisez-vous vos tableaux ?

J. W. : D'abord, je choisis un sujet à partir d'une photo, d'une carte postale, d'une aquarelle... Je réalise alors un «modèle», c'est-à-dire un croquis qui reprend la composition d'ensemble et les formes, et qui est utilisé à l'envers, comme un «négatif».

C'est sur ce «modèle» que se fait le minutieux travail de marqueterie,

consistant à assembler des centaines de bouts de bois différents, découpés, ajustés, poncés ... pour faire naître l'image.

J. S. : Quelles essences de bois utilisez-vous pour composer ces tableaux ?

J. W. : Par leur couleur spécifique, les différentes essences de bois sont destinées à donner vie au tableau. Comme un peintre, je les choisis en fonction de leur teinte et aussi pour la qualité de leur texture : le sycomore pour le blanc ; le marronnier pour le beige ; le platane pour le brun moyen ; le noyer pour le brun foncé ; le quetschier pour le brun rougeâtre ; la loupe de saule, d'érable, de tilleul pour les dessins des nervures. On utilise aussi de très beaux bois, comme par exemple le chêne des marais, très dur, que l'on trouve à moitié

fossilisé à 14 mètres de profondeur dans le Ried du Rhin. Mais je recour également à des techniques spéciales pour diversifier les nuances.

Le «sablage», par exemple, permet de foncer une teinte, en brûlant la lame de bois avec du sable chaud, pour obtenir un effet d'ombre. Pour faire un toit en ardoises, il faut recourir exceptionnellement à une teinture du bois, le bleu ou le gris-bleu n'existant pas dans la nature

J. S. : A ce stade, quel est le travail de finition ?

J. W. : Une fois le tableau assemblé, il est collé sur un panneau de contreplaqué et, en retirant le papier du «modèle» sur l'autre face, il apparaît à l'endroit.

Le tableau est alors poncé avec soin pour obtenir une surface parfaitement régulière et plane. Après 3 à 4 cirages successifs, il est terminé, puis encadré

J. S. : Vos tableaux sont très vivants ; je suppose que c'est cette attention particulière que vous portez au choix des couleurs et à la mise en valeur du plus petit détail qui les rendent si contrastés ?



L'Eglise des Jésuites.

Pour faire ressortir davantage l'image, je laisse très souvent le fond en blanc.

Et puis, j'ai aussi tenté des expériences très rares en marqueterie en réalisant des paysages de neige durant la nuit.

Pour arriver à mes fins, je n'hésite pas à découper de très petites lamelles de bois de quelques millimètres.

J. S. : Cela doit vous demander beaucoup de temps ?

J. W. : Bien sûr, il me faut compter en moyenne 200 heures de travail par tableau. Mais je le fais avec tellement de plaisir !

J. S. : Exposez-vous et vendez-vous vos tableaux ?

J. W. : J'ai participé à une exposition lors de la Fête des Mirabelles à Dorlisheim. Mais jusque-là, je n'ai jamais

cherché à vendre mes tableaux. Ils sont tous là, sous mes yeux, accrochés aux murs de ma maison ; je n'aimerais pas forcément m'en séparer.

Au cours du mois de janvier 2006, j'en exposerai quelques uns dans la vitrine des Dernières Nouvelles d'Alsace, rue de Saverne à Molsheim.

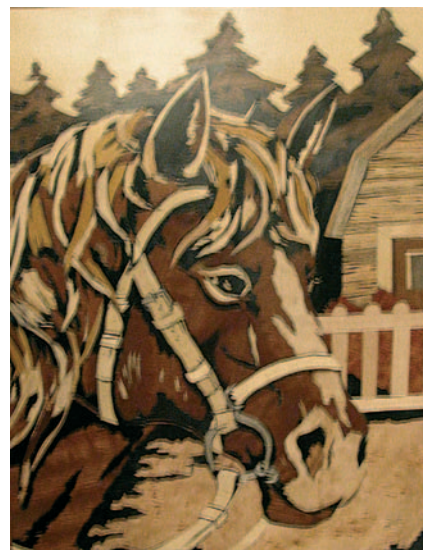
J. S. : Merci, Monsieur Wymann, pour ce chaleureux entretien qui permet de partager avec nos concitoyens de Molsheim votre passion pour l'art de la marqueterie. Peut-être pourriez-vous envisager à l'occasion d'exposer pour eux vos œuvres à la Charreusse ?

Jean SIMON



Vue sur les rues Jenner et Liebermann depuis la Place de l'Hôtel de Ville à Molsheim.

J. W. : Etant sensible à la beauté du bois et à la richesse de la palette des teintes offerte par les différentes essences, je cherche effectivement à rendre mes tableaux les plus vivants possible par les couleurs.



Portrait.

MOLSHEIM 1944 – 1985 LES ANNEES DE BONHEUR par Bernard RIEBEL

C'est en amoureux de sa Ville que Bernard Riebel nous invite à nous plonger dans une tranche d'histoire de Molsheim au fil des pages d'un album de photographies qu'il vient de publier aux Editions Aprilis : « Molsheim 1944-1985 Les années de bonheur ».

L'album, de 84 pages, rassemble des photographies évocatrices et représentatives de cette période de l'après-guerre à 1985 ; une légende accompagne chaque cliché. L'ouvrage est augmenté d'un index de notes biographiques relatives aux principales figures molshémiennes évoquées.

A l'évidence, ces 40 « années de bonheur » ont laissé la trace de jours heureux dans les souvenirs de Bernard Riebel lui-même. Dans son introduction, l'auteur, répondant à l'interrogation de sa fille « Dis, papa, c'était comment Molsheim, quand tu allais encore à l'école ? », se rappelle « qu'en été, on séchait encore le foin sur les

prés en face de la Sous-préfecture ! (...) On se baignait dans la Bruche près de la Pierre Carrée (En face de l'actuelle Maison multi associative); on escaladait les « Hondertschtafele » (les « Cent marches ») jusqu'au

lieu-dit des Trois Sapins (...) Le mur d'enceinte existait encore dans le quartier des écoles ; dans son fossé, de la Tour des Forgeons jusqu'à la Poudrière, coulait un ruisseau ! Nous étions fiers de notre école maternelle et de notre piscine toute neuve (...)

En octobre, dans le vignoble et les fermes, résonnaient les chants des vendangeurs. Leur travail se terminait en apothéose lors de la Fête du Raisin, animée par l'artiste Jean-Paul Schaeffer et l'orchestre de Jean-Paul Wagner. Les habitants de tout le canton accouraient pour élire la reine du vin (...)

Mais, plutôt que de te raconter tout cela, je t'invite à regarder les photos de cet album. Elles te parleront de Molsheim, ma ville préférée.»

La magie de l'instantané fait revivre sous nos yeux et dans nos mémoires la vie, les événements, les personnes qui ont fait l'histoire de Molsheim au cours de ces quatre décennies.



Bal du samedi soir au restaurant Bornert.



L'ancienne gare de Molsheim

On y retrouve ainsi le député-maire Henri Meck, le chanoine Bornert, nos illustres visiteurs : le Général de Gaulle, Robert Schumann, Pierre Pflimlin, Pierre Messmer... On y voit l'évolution et les transformations qui ont modelé le Molsheim d'aujourd'hui avec l'Allée des Soupirs le long du Canal Coulaux, la reconstruction du pont de la Bruche, l'inauguration de la piscine de plein air, l'ancienne gare S.N.C.F., la construction des premiers bâtiments de Millipore...

Revivent aussi les traditions, les événements petits et grands, les manifestations culturelles, sportives : le bal du samedi soir au restaurant Bornert, l'autorail Bugatti en gare de Molsheim, les pompiers en manœuvre, l'ouverture de la foire par Henri Meck, les vendanges de la famille Heitz - Muller, les joyeuses équipées des conscrits, les débuts du Club hippique, les excellents résultats des joueuses du Cercle Saint Georges, de la Sportive, de la Société de Tir, du Club de tennis, les rassemblements des voitures Bugatti, les prestations de la Chorale des Enfants, du Chœur d'Hommes 1856, de la Chorale paroissiale, de l'Orchestre Philharmonique donnant ses premiers concerts à la Monnaie, les cours à l'Ecole de musique...

On y revoit aussi ces images que l'on croyait oubliées : la procession de la Fête Dieu avec le dais porté par les pompiers, les locomotives à vapeur en gare de Molsheim, la boucherie Koestel rue Jenner, les cigognes d'Eugène Ferrenbach sur le toit de son hôtel-restaurant, Molsheim sous la neige et sans voitures, la grande inondation du printemps 1983, le bâtiment de la Laiterie coopérative « Mont Lait » rue du Maréchal Foch ...

Il ne fait nul doute que chaque lecteur trouvera dans ce kaléidoscope de photographies ses visages connus, ses lieux familiers, ses centres d'intérêt.



Cet hiver-là, les congères étaient si importantes dans la rue Notre-Dame, que la circulation automobile devint impossible.

Attachant par l'émouvante poésie de l'image, ce livre est une précieuse contribution à la connaissance de Molsheim et de ses habitants.

Jean SIMON



Bernard Riebel

Molsheim

1944 - 1985

Les années de bonheur

Aprilis

L'ouvrage est disponible dans les librairies de Molsheim.

L'auteur :

Bernard Riebel, molshémien et enseignant à l'Ecole des Tilleuls de Molsheim, est un auteur fécond de romans, de récits et de poèmes : « Grand Soldat 1960 » - « La lune de miel de l'Ami Fritz » - Ergersheim, son passé est présent » - « Prières forestières » - « Le trésor maudit de Dabo » - « Confidences du Westrich » - « Le dernier ermite des Vosges »

[Le circuit des eaux sales et la station d'épuration]

L'assainissement à Molsheim

LES RESEAUX :

De tout temps, l'évacuation des déchets, et surtout des eaux usées, a été une préoccupation majeure. Les moyens utilisés n'avaient, bien sûr, rien à voir avec les techniques d'assainissement actuelles, les déchets solides étaient jetés sur le tas de fumier et après décomposition servaient d'engrais pour les champs et les jardins.

Les déchets organiques étaient recueillis dans des fosses d'aisance sans évacuation qui devaient être vidangées régulièrement. Quant aux eaux usées, provenant notamment des éviers, elles s'écoulaient dans les caniveaux.

A Molsheim, on peut estimer que les premières conduites en souterrain sont apparues vers 1840. C'étaient des conduites maçonnées en pierre de taille

et recouvertes d'une plaque de grès appelée « dallot ». Il en existait surtout sous les anciennes voies principales, comme la rue de la Boucherie, Rue Saint Georges, rue des Tanneurs. Lors des travaux de rénovation des conduites effectués récemment rue de Strasbourg, de tels vestiges ont encore pu être observés.

Ce n'est que vers les années 1950 que sont apparues les fosses septiques, obligatoires à l'époque pour les nouvelles constructions. Véritables petites stations d'épuration individuelles, elles permettaient le rejet d'une eau plus ou moins claire qui s'écoulait dans le canal et la Bruche. Des réseaux de plus en plus denses se sont mis en place avec des tuyaux plus étanches, en grès ou en ciment, mais l'exutoire restait toujours les cours d'eau.

Les anciens se souviendront sûrement du déversoir qui se jetait directement dans le canal Coulaux entre la rue des Remparts et la rue du Général Kopp.

Depuis, le réseau des canalisations

à Molsheim s'est considérablement étoffé. Aujourd'hui, pratiquement chaque foyer est relié au réseau d'assainissement.

Actuellement on dénombre, rien qu'à Molsheim, 39.340 mètres de canalisations servant à l'évacuation des eaux usées et 5.428 mètres pour

l'assainissement relève de la Communauté de Communes, le maître d'œuvre étant le Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Bas-Rhin (SDEA).

LA STATION D'EPURATION DE MOLSHEIM.

La construction de celle de Molsheim date de 1976, elle a été implantée au lieu-dit du Zich en prolongement des étangs de pêche, en lisière d'un petit bosquet et à proximité de la Bruche. Elle était destinée aux traitements des effluents industriels et domestiques, de six communes, à savoir Molsheim, Dinsheim, Dorlisheim, Gresswiller, Mutzig et Still, avec une capacité nominale de 23.000 équivalents habitant.

En 2001 ont été entrepris des travaux d'agrandissement

par adjonction d'un bassin de stockage d'eaux pluviales et d'un clarificateur. La capacité de traitement actuelle est passée à 32.000 équivalent/habitant et la capacité hydraulique ressort à 10.120 m³/jour. La station, qui est gérée par trois personnes, traite tout au long de l'année une quantité de pollution correspondant en moyenne à 23.700 équivalent/habitant, ce qui théoriquement devrait lui laisser une



Découverte de conduites maçonnées en pierre de taille lors de travaux de rénovation rue de Strasbourg.

l'écoulement des eaux pluviales. On peut encore citer les chiffres de 1.565 bouches d'égouts et celui de 2.117 regards de visite, autant dire qu'il s'agit d'un vaste équipement destiné au drainage des eaux de toute nature et parallèlement à l'assainissement d'une manière générale.

Cependant, la généralisation de l'assainissement et l'urbanisation grandissante généraient des volumes d'eaux usées de plus en plus importants et leur rejet en l'état compromettrait sérieusement l'équilibre biologique des milieux naturels que sont nos rivières.

La solution ne pouvant donc passer que par des équipements de type industriel pour tous ces rejets, c'est ainsi que sont donc apparues les stations d'épuration. Il faut préciser que la compétence assai-



Les eaux sales à leur arrivée à la station d'épuration.



Vue générale de la station d'épuration de Molsheim.

marge appréciable, d'autant plus que le quartier des Prés et les grands complexes industriels de Molsheim sont raccordés à la nouvelle station d'Ernolsheim sur Bruche. Mais cette marge peut être néanmoins réduite considérablement lors de fortes pluies d'orage.

Il est également intéressant de préciser que le traitement de cette pollution se solde par une production de 511 tonnes de matières sèches et de boues qui donnent lieu à un épandage sur les champs ou au compostage par des entreprises spécialisées.

Ceci, bien sûr, a un coût financier important surtout dans le cas de la dernière solution.

Sans rentrer dans des détails trop techniques, on peut résumer le fonctionnement de la station de manière suivante :

- Arrivée des eaux usées dans le sas d'entrée
- Filtration et retenue des objets solides à l'aide d'une grille râteau
- Acheminement de cette eau vers une deuxième grille de filtration et remontée vers le bassin de décantation à l'aide de deux vis sans fin inclinées
- Dégraissage de l'eau et traitements chimiques appropriés
- Envoi vers les bassins d'aération munis de ponts roulants et destruction des matières organiques par des bactéries aérobies
- Stockage de l'eau ainsi obtenue dans des bassins de séparation dans lesquels l'eau propre s'écoule par débordement dans des canaux circulaires

- Traitement des boues par dessiccation, c'est-à-dire par l'élimination des eaux résiduelles, à l'aide d'une presse à bande et d'une presse à filtres et ensuite chaulage (addition de chaux)

- Rejet des eaux claires dans la Bruche à l'aide d'un conduit carrelé

A la lueur de ce schéma, on comprendra aisément que les deux grands problèmes pour une station sont une trop grande quantité d'eau claire, car cela compromet le travail des bactéries et les déchets solides obstruant les filtres et les pompes. Une campagne de déconnection des fosses septiques a été mise en place pour cette raison.

A terme, cela ne sera peut-être pas suffisant, c'est pourquoi, il est conseillé d'utiliser la chasse d'eau des WC le moins longtemps possible, de donner la préférence à la douche plutôt qu'à la baignoire et surtout faire un tri sélectif en jetant les objets solides dans les poubelles et non dans les toilettes. Le bon fonctionnement des stations est à ce prix, de même que la qualité biologique de l'eau de nos rivières.

Fernand MEHL

Les obligations des riverains en matière de déneigement

Les trottoirs et les chaussées font intégralement partie du domaine public. Leur entretien est par conséquent à la charge de la Collectivité. Par arrêté du Maire en date du 30 mars 1905, l'obligation d'effectuer certains travaux a été mise à la charge des riverains, en particulier les travaux de nettoyage de la chaussée et le déneigement. Ces obligations imposent le balayage, le déneigement et le « déverglacement » sur la longueur riveraine et jusqu'à la moitié de la chaussée dans les moindres délais afin de ne pas gêner la circulation, ni de nuire à la sécurité publique.

La circulaire du Ministère de l'Intérieur du 13 septembre 1966 (J.O. du 25 octobre 1966) précise également que les riverains de la voie publique doivent effectuer la mise en tas de la neige pour faciliter l'enlèvement et qu'ils ne doivent pas entraver l'écoulement des eaux pluviales. Le Règlement Sanitaire Départemental, quant à lui, mentionne que les neiges et les glaces ne doivent pas masquer les tampons de regard, les bouches d'égouts et les bouches d'incendie. Un élément de la réglementation souvent oublié, mais qui engage votre responsabilité !

Installation de columbariums au Cimetière du Zich

Après avoir réalisé en 2003 une extension de concessions au Cimetière du Zich, la Ville s'est dotée d'un espace columbariums avec 8 premiers ensembles, un jardin du souvenir et 9 cavurnes afin de répondre au mieux à la demande grandissante de la population pour la crémation. L'aménagement de cet espace voué à l'inhumation des cendres s'élève à un montant de 41 600 Euros TTC.

Fin du chantier d'aménagement de la Place de l'Eglise

Malgré un démarrage tardif, dû aux fouilles archéologiques préalables, le chantier de la Place de l'Eglise prend fin. Le pavage de la place en pavés naturels est terminé et la Rue Jacques Coulaux a été réaménagée devant le Mont des Oliviers, de la rue Notre Dame jusqu'à la passerelle passant au dessus du canal. Trois arbres seront plantés cet hiver sur le trottoir en face du presbytère et un monument à la mémoire des disparus de tous les conflits a été érigé sur la place.



Travaux de réhabilitation de la Chapelle Notre-Dame

Le chantier de réhabilitation de la chapelle Notre-Dame, édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, a commencé au début du mois d'octobre.

de la couverture en ardoises et de la zinguerie, et la restauration de la frise en fonte. Enfin, il est prévu des travaux de crépissage, la restauration d'une dizaine de pierres de taille et de 4 vitraux en verre antique.

Les travaux ont démarré avec le nettoyage de la partie comble du bâtiment et l'enlèvement des fientes et carcasses d'oiseaux. Le chantier va se poursuivre avec la réfection partielle de la charpente, le traitement anticapricorne de celle-ci, la rénovation

Le montant total des travaux s'élève à 425 000 Euros TTC comprenant une subvention de 51 000 Euros TTC de la D.R.A.C. et 51 000 Euros TTC du Conseil Général du Bas-Rhin.



Ateliers Municipaux

La plate-forme technique aménagée aux ateliers municipaux rue Jean Mermoz est à présent opérationnelle, et permet une meilleure gestion des déchets collectés dans la Ville.

La création d'aires de stockage répond parfaitement aux besoins de rangement des moyens matériels à la disposition des Services Techniques de Molsheim.



Aménagement du Quai des Anciens Abattoirs

Le Syndicat des Eaux de Molsheim et Environs a procédé au remplacement de l'ancienne canalisation de type vieille fonte de diamètre 100 mm par une conduite en PVC de diamètre 110 mm sur une longueur de 750 m entre l'Avenue de la Gare et la Rue de la Fonderie. L'ensemble des branchements particuliers a été remis à neuf, et la défense incendie a été renforcée par la pose d'un poteau incendie supplémentaire.

Le chantier de réfection de la voirie est à présent en cours ; les bordures de trottoirs seront remplacées, la couche de base de la chaussée sera renouvelée et un nouveau tapis d'enro-

bés sera posé sur les trottoirs et sur la chaussée. Un ralentisseur sera installé à hauteur de l'immeuble n°8 et six arbres seront rajoutés côté Quai entre la Rue de la Bruche et l'immeuble n°1bis.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise EUROVIA de Molsheim et s'achèveront début de l'année prochaine, en fonction des conditions météorologiques, notamment pour la partie pose des enrobés, puisque ceux-ci ne peuvent pas être appliqué sous 6°C.

Le montant du chantier de voirie s'élève à 220 000 Euros TTC.

Illuminations de Noël

L'éclairage de Noël est opérationnel depuis fin novembre afin d'annoncer, en couleurs, les fêtes de fin d'année. Les illuminations de Noël ont été cette année renouvelées et aussi renforcées dans certaines rues, comme dans la rue de la Commanderie et la rue de Strasbourg.

La Ville a également étendu la mise en place de décorations de Noël sur les sapins bordant les voiries communales. Un grand merci aux propriétaires qui ont accepté les ancrages sur leurs façades ou qui nous ont autorisés à utiliser leur sapin.

Steve SCHEUER

Contournement où en est-il ?

Nombreux sont les habitants de Molsheim à se demander si le dossier évolue. La réponse est oui : les deux procédures de remembrement avancent, aussi bien à Dorlisheim qu'à Molsheim, pour les zones rurales. Par ailleurs, les procédures d'expropriation sont en cours pour les trois derniers terrains non achetés dans les zones d'extension urbaines.

Sur ce dernier plan, les services du Conseil Général et la Ville de Molsheim ont tout fait pour acheter, de gré à gré, le maximum de surfaces afin d'éviter la procédure toujours douloureuse de l'expropriation.

Pour le lancement de l'opération, plusieurs appels d'offres sont actuellement en cours d'instruction. Pour l'heure, le stockage de remblai

en zone Ecospace se poursuit, des réseaux sont déplacés pour préparer l'ouverture du chantier qui pourrait être effective au cours du 1er semestre 2006.

[Noël]

L'esprit de Molsheim chante Noël

Photo : D. Betsch

« **Chantons Noël sous le sapin** » organisé par le Comité des Fêtes fait partie des manifestations désormais très attendues à Molsheim. Comme chaque année, elle aura lieu le 24 décembre 2005 à 17 heures sur la place de l'Hôtel de Ville.

Petits et grands, pourront ainsi entamer des chants pour entrer avec ferveur dans la nuit de la Nativité, et montrer que Noël est la fête de l'amitié et du partage.



Chantons Noël sous le sapin.

Qui eut crû en un tel succès ?

Ne cherchons pas trop loin, peut-être tout simplement que la magie de Noël fait son effet, partager un moment de convivialité, profiter de ces petits instants simples qui procurent une douce saveur de bonheur. La recette de cet engouement est élémentaire, prenez deux chorales enthousiastes, ajoutez-y un répertoire populaire de chants de Noël, mélangez tout cela autour du majestueux sapin et saupoudrez le tout d'étoiles scintillantes, c'est ainsi que vous obtiendrez un moment unique et inoubliable.

Gageons que cette année « La Chorale 1856 » et les voix juvéniles de la Chorale de l'Ecole de Musique et de Danse de Molsheim sauront vous faire passer un délicieux moment.

Pour que la fête soit totale, les organisateurs distribueront du vin chaud et des brioches avant que la touche finale ne soit apportée au tableau, l'embrasement de la Metzsig.

Catherine PETER



Cette « schnaps idée », idée lancée en l'air au détour d'une conversation par Monsieur Patrick MUNCH, a fait, petit à petit, son bonhomme de chemin. Inspirée des traditions allemandes, cette manifestation a séduit bon nombre de nos concitoyens.

Cette rencontre, forte de ses six années d'existence, attire chaque année de plus en plus de participants.



Embrasement de la Metzsig

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} août au 30 novembre 2005.

[Carnet Rose]

Bienvenue à ...



Ilhan, fils de Hatice CETINTAS et de Yucel KUSCU / **Esteban**, fils de Nathalie MAUBRE et de Juan CABELLO / **Thomas**, fils de Sandra SCHLOTTER et de Marc BARIN / **Anthony**, fils de Catherine GREDER / **Lucie**, fille de Sophie PRIM et de Sébastien PIERRE / **Yanis**, fils de Keltoum PFISTER et de Cédric REBSTOCK / **Lydia**, fille de Fouzia BOULABIZA et de Faycal BOULABIZA / **Zoé**, fille de Mélanie COLSON et de Benjamin ROLLOT / **Célia**, fille de Corinne WANNENMACHER et de Eric SPEHNER / **Antoine**, fils de Cécile REEB et de François SCHMITT / **Ela-Nur**, fille de Habibe AVVURAN et de Metin KARAKAYA / **Léa**, fille de Mylène MARC et de Fabien GUILLET / **Etka**, fils de Selda ATA et de Erdal KELLECI / **Clément**, fils de Aline ZENSEN et de Cédric DELREUX / **Thomas**, fils de Catherine SCHNEIDER et de Yves FISCHER / **Kalvin**, fils de Viviane KLAKOCER et de Pascal GOERING / **Théo**, fils de Céline MARCHAL et de Lloyd PLANTEGENEST / **Bernard-Junior**, fils de Adissa MBAMBA ATCHANG et de Bernard ECK / **Angèle**, fille de Sylvie JUCHS et de Rachid OUZIB / **Zoé**, fille de Stéphanie MASSÉ et de Bruno SAUREL / **Antoine**, fils de Christa HUTT et de Bernard LÉCAILLON / **Cailine**, fille de Cindy GUNTHER et de David HUBERTY / **Térence**, fils de Laetitia ZUNINO et de Sylvio BECK / **Valentine**, fille de Virginie GUILBAUT et de Marc WENDLING / **Mehmet**, fils de Hanife KABLAN et de Mevlüt KARAHAN / **Morgane**, fille de Aurélia FLUCK et de Frédéric CLAUDE / **Noé**, fils de Valérie MONZEIN et de Eric DANIERE / **Beria**, fille de Cicek TURAN et de Oktay YILDIRIM / **Hugo**, fils de Roxane KOHLER / **Aurore**, fille de Valérie GRAFF et de Clément FRANTZEN / **Lina**, fille de Johanna KAUSS et de Ulrich MÉDARD



[Carnet Blanc]

Tous nos voeux de bonheur à ...



- | | | |
|---|---|--|
| Carine SCHADITZKI et
Christophe BIANCO
le 06 août 2005 | Natacha TERRIER et
David CORBOZ
le 10 septembre 2005 | Natalia KAZANTSEVA
et Jean-Christophe JUGY
le 22 octobre 2005 |
| Fatima DELENDIA et
Michel LEROY
le 19 août 2005 | Sophie LAGUERRE et
Hugues MIGEON
le 1er octobre 2005 | Emanuela SZANTO et
Gligor MUNTEAN
le 29 octobre 2005 |
| Nathalie STEINER et
Denis FOURNIER
le 27 août 2005 | Virginie BRISSET et
Guillaume GRAFF
le 08 octobre 2005 | Anne ENGEL et
Bruno WEBER
le 29 octobre 2005 |
| Anne FISCHER et
Charles-Eric BERNHART
le 03 septembre 2005 | Claudia KLEIN et
Franck GASSER
le 15 octobre 2005 | Anne BEYALA et
Pierre MONOT
le 29 octobre 2005 |
| Serpil KARA et
Philippe LEFEBVRE
le 03 septembre 2005 | Samantha KREMER et
Stéphane BOURGEOIS
le 22 octobre 2005 | Géraldine WANDELT
et Dimitri SIX
le 19 novembre 2005 |